

Élections complémentaires du 20 novembre 2022

Annulation

Il est porté à la connaissance du public qu'il n'y aura pas d'élections complémentaires le 20 novembre 2022 dans la Commune de Mertzig.

Suite à l'appel à candidature, une seule candidature a été introduite en bonne et due forme dans les délais prévus par la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

En application de cette même loi, le candidat a été proclamé « élu d'office » en date du 21 septembre 2022.

Ainsi, Monsieur Marcel BARROS, seul candidat, exerce officiellement la fonction de Conseiller communal dès son assermentation.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Mike Poiré, Bourgmestre
Stefano D'Agostino, Échevin
Isabelle Elsen-Conzemius, Échevine